

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 mars 2019 à 18 h 00

L'an deux mil dix-neuf, le mardi dix-neuf mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Plouégat-Moysan.

Présents : ADAM Philippe, DERRIEN Corinne, FLOCH André, GEFFROY Rémi, GIROTTO François, HARDOUINEAU Christian, LE ROLLAND Christine, LE SCORNET Isabelle, MERRANT Patricia, MORVAN Henriette, PRIGENT Jacqueline.

Absents : RESPRIGET Marie-Louise.

Procurations : CLOAREC Mickael donne procuration à GIROTTO François, GRILLE Régis donne procuration à FLOCH André.

Afférents au conseil municipal : 14
Nombre de conseillers en exercice : tous les conseillers en exercice
Présents : 11 votants et 2 procurations
Date de convocation : 8 mars 2019
Secrétaire de séance : MERRANT Patricia

Le procès verbal de la séance du 12 février 2019 a été adopté à l'unanimité.

1) Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, décide de ne pas modifier les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2019 et de conserver les taux appliqués en 2018 :

- Taxe d'habitation : 15.83 %
- Taxe foncière (bâti) : 19.00 %
- Taxe foncière (non bâti) : 47.47 %

2) Comptes administratifs 2018

Après lecture par Monsieur CHAPALAIN, les comptes administratifs 2018 sont mis aux voix par André FLOCH, 1^{er} adjoint, Mr Le Maire s'est retiré au moment du vote.

Nombre de votants : 10

OUI : 10

Adopté à l'unanimité : OUI

ASPL	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<i>Fonctionnement</i>	126 173.12	128 301.52	+2128.40
COMMUNE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<i>Fonctionnement</i>	378 115.98	473 832.36	+95 716.38
<i>Investissement</i>	364 398.38	277 622.73	-86 775.65
COMMERCE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<i>Fonctionnement</i>	2428.00	2168.00	-260.00
<i>Investissement</i>	28 719.87	701.37	-28 018.50

////////////////////////////////////

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 19 mars 2019 à 18 h 00

<i>LOTISSEMENT</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>RESULTAT</i>
<i>Fonctionnement</i>	0	0	+91 711.84
<i>Investissement</i>	0	0	-251 433.64

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le Percepteur sont identiques aux comptes administratifs, le Conseil Municipal, les approuve à l'unanimité.

3) Affectation du résultat de fonctionnement 2018 du budget Commune

Compte tenu des résultats de clôture de l'exercice et des reports des années antérieures, le Conseil Municipal affecte les sommes suivantes :

Le résultat de fonctionnement 2018 d'un montant de 95 716.38 € a été affecté en section d'investissement par émission d'un titre au compte 1068.

4) Vote des budgets primitifs 2019

Après lecture par Monsieur CHAPALAIN, les budgets 2019 sont mis aux voix.

Nombre de votants : 11

OUI : 11

Adopté à l'unanimité : OUI

<i>ASPL</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
<i>Fonctionnement</i>	125 945.00	125 945.00
<i>COMMUNE</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
<i>Fonctionnement</i>	469 831.00	469 831.00
<i>Investissement</i>	509 689.65	509 689.65
<i>COMMERCE</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
<i>Fonctionnement</i>	3252	3252
<i>Investissement</i>	38 018.50	38 018.50
<i>LOTISSEMENT</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
<i>Fonctionnement</i>	163 286.84	163 286.84
<i>Investissement</i>	269 433.64	269 433.64

Les principaux investissements 2019 :

Matériels divers : sèche linge, lave vaisselle : 3800.00 €

Ecole numérique : 4550.00 €

Acquisition terrain : 100 000.00 €

////////////////////////////////////

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 19 mars 2019 à 18 h 00

Chapelle Saint Méen : 25 000.00 € et restes à réaliser de 16 664.00 €

Mise en sécurité cloches Eglise : 3000.00 €

Installations de voirie, matériel et outillage : 21 100.00 € (lampadaires, panneaux LED, signalétique, poche à incendie...)

Trottoirs hent croas ar salut : 75 700.00 €

Le Maire,

François GIROTTO.

Clôture de la séance à 20h00
Affiché le 21.03.2019

////////////////////////////////////